



Formation des responsables et animateurs sécurité à la prévention des risques

DURÉE & TARIFS*

5 jours (35h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

12 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'établissement,
responsables sécurité,
personnels des CSE/CSST,
personnels d'encadrement.

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

*La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.

OBJECTIFS

- Acquérir les savoirs nécessaires à l'exercice de sa fonction en tant que personnel en charge des procédures et des objectifs sécurité d'une entreprise
- Cerner les facteurs de risques au poste de travail
- Proposer des voies de solution
- Contrôler le suivi des actions en apprécier l'efficacité
- Connaître les différents interlocuteurs institutionnels de la prévention des risques

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- La sécurité et la législation
 - Réglementation en matière de sécurité
 - La délégation en matière de sécurité
 - Méthodes d'évaluation de la sécurité et indicateurs
 - Adaptation au poste de travail
 - Communication préventive dans l'entreprise
 - Le rôle du CSE/CSST
- Les connaissances techniques et réglementaires
 - Zones d'intervention, ambiances, énergies
 - Les types d'interventions
- Les AT/MP : les premières mesures
- Formaliser un manuel sécurité
- Les EPI

Évaluation

Evaluation formative par des études de cas et mise en situation

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques, études de cas concrets

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire